

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'OLERON

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le conseil municipal se réunira dans la **salle Gambetta, mairie de Saint-Pierre d'Oléron**

Mardi 12 mars 2019, à 19h00

Affiché le 6 mars 2019

Le maire,
Christophe SUEUR.

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du procès-verbal du 18/12/2018
- Approbation du procès-verbal du 29/01/2019
- Désignation de trois membres au conseil d'exploitation de la RAGO - Rectificatif
- Transfert de la compétence assainissement à la CdCIO – Report de la date de transfert
- Délégations du conseil municipal au maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT
- Désignation d'un membre suppléant à la CLECT de la CdCIO

FINANCES

- Orientations budgétaires 2019
- Demande de financement pour les travaux d'entretien des équipements touristiques en forêt domaniale (Année 2019)
- Subvention commune 2019 - ACCA

PERSONNEL

- Création d'un poste de droit privé sous CDI – Budget golf
- Modification du tableau des effectifs
- Emplois saisonniers année 2019

URBANISME

- Intégration de la rue du Fief Norteau dans le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)
- Approbation de la modification des périmètres de protection autour des monuments historiques
- Approbation de la modification n°3 du PLU